

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



Saint-Arnoult
en Yvelines

N°176

Février
2023

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

P. 4-5-6

VŒUX DU MAIRE

Oui, elle sera belle cette année 2023.



P. 7-8-9

La reconquête
des haies.



P. 14

Concert
le 17 mars
au Cratère.



P. 17

L'Amour vous attend
à la médiathèque.



Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Ma ville** > Vœux du Maire à la population - P. 4-5-6
- **Environnement** > On replante - P. 7-8-9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13
- **Culture** > Festival à toute heure - P. 14
- **Ma ville** > Construction - P. 15
- **Jeunesse** > Conseil Municipal des Jeunes - P. 16
- **Culture** > Saint Valentin à la médiathèque - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR Saint-Arnoult

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

Dépôt légal : Février 2023
Directrice de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Créatif
Communication
Création · Impression · Diffusion

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Lors de la cérémonie des vœux à la population vous avez annoncé la nécessité d'être amenée à faire des choix budgétaires difficiles.

Que pouvez-vous annoncer sur le sujet ?

Chaque foyer est aujourd'hui confronté à la hausse du coût des énergies. Les communes ne bénéficient pas de bouclier tarifaire. Nos fournisseurs annoncent une hausse de 350% pour le gaz et 155% pour l'électricité, ce qui va engendrer un surcoût budgétaire de plusieurs centaines de milliers d'euros. Il nous faudra trouver les finances nécessaires à cette dépense. Des choix sont en cours de réflexion. Ils impacteront forcément le rapport d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal courant mars et seront figés en avril lors du vote du budget.

La Maison Elsa Triolet Aragon lance sa saison culturelle. Quel sera le programme de la commune ?

Nous avons reconduit notre partenariat avec l'association Jazz à Toute Heure et avons l'honneur cette année d'ouvrir le festival le 17 mars sur la scène du Cratère avec la venue d'Ana Popovic. Un article de présentation de l'artiste figure dans ce numéro de l'Éclair. Avec la Maison Elsa Triolet - Aragon, nous invitons les familles à prendre part à une nouvelle chasse aux œufs dans le parc du moulin de Villeneuve et à assister au spectacle dédié aux enfants. Voici un premier aperçu. Je ne vais pas dévoiler l'intégralité des animations, j'en laisse la primeur au prochain guide « Vos Rendez-Vous ». Il sera distribué en même temps que l'Éclair de mars et reprendra les activités prévues jusqu'au mois de septembre.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines



La Maison lance la saison avec une exposition de Sara Fratini.



Sara Fratini garde en héritage des maîtres italiens l'opalescence des coloris, la lumière cristalline et la rigueur du dessin.

Elle s'en détache toutefois par les sujets abordés dans ses toiles interrogeant, sublimant les petits riens du quotidien : tasse de café, clé, nombril et autres cocottes en papier... Leur ôtant presque toute réalité.

Une série de plaques de cuivre peintes capte le décor de la maison du couple dont l'artiste s'est saisi au cours de ses multiples visites.

Exposition Sara Fratini

Du samedi 4 février au lundi 8 mai 2023 - Tous les jours de 14h à 18h
Sur réservation : maison-triolet-aragon.com/exposition-sara-fratini
Tarif unique de 5 € (parc compris).

Nous continuerons à avancer pour construire un bel avenir ensemble.



Retrouvailles.

Pour la première fois depuis 2020, élus et Arnolphiens ont eu la possibilité de se retrouver pour un moment de convivialité et de partage à l'occasion des vœux du Maire à la population. Une cérémonie débutée par l'affirmation de Joëlle Jégat : « Oui, elle sera belle cette année 2023 ».



Avant même de dresser l'inventaire des éléments lui permettant de délivrer ce message rempli d'optimisme, Madame le Maire a souhaité à l'assistance ses meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2023 et d'enchaîner : « En ces temps difficiles, nous avons besoin de l'État, de la Région, du Département, de l'Agglomération et de notre ville. Tous les organes de notre belle République doivent répondre présent et jouer leur rôle au-delà des clivages politiques. Je sais compter sur vous », a adressé la première magistrate à leurs représentants présents dans

l'assistance. Et d'enclôcher : « Vous avez déjà répondu présent, mais cette année nous demanderons plus pour les Arnolphiens et notre ville ».

Logements

Joëlle Jégat a rappelé le soutien des services de l'État pour aider la commune à construire le nombre de logements imposé par la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain). « L'État nous aide et nous accompagne pour sortir la commune de cette carence. Ensemble, sans déformer notre village, nous travaillons pour atteindre notre objectif de construction de nouveaux logements.

Je remercie Mme Florence Ghilbert, notre sous-préfète pour ses réponses et conseils précieux ».

Maison médicale

Le département des Yvelines accompagne la commune. Il reprend la maîtrise d'ouvrage de la maison médicale pour en assurer la construction dans un temps le plus rapide possible. « Nous vous communiquerons cet échéancier au cours de cette année », a confié le Maire aux Arnolphiens présents à la cérémonie. Joëlle Jégat a remercié le président Pierre Bédier pour son soutien ainsi que les services d'Ingénieur'Y.

Cette entité du Département accompagne la commune dans de multiples projets.

Développement économique

La commune sait également pouvoir s'appuyer sur les services de l'agglomération Rambouillet Territoires et son président Thomas Gourlan afin de permettre l'installation de nouveaux industriels et la création d'emplois. Le Maire a adressé ses remerciements également à nos commerçants. « *Nous avançons en partenariat pour dynamiser notre ville. Sous l'impulsion de Manuel Augé, en collaboration avec Rambouillet Territoires, l'ACASA et la ville, une première rencontre entre industriels, entrepreneurs et commerçants se tiendra au Colombier le 13 mars 2023* ».

Animation

Dans son allocution, Mme le Maire a renouvelé son soutien au tissu associatif riche d'une soixantaine d'associations et de 300 bénévoles. « *Ils animent cette ville avec enthousiasme et ingéniosité* ».

Sécurité

Trois mois après la mise en service des caméras de vidéoprotection, Joëlle Jégat l'affirme : « *Nous installerons d'autres caméras. À six reprises, elles ont déjà aidé la gendarmerie à identifier des suspects pour des faits allant du délit au simple larcin et cambriolage. Elles ont permis également à 29 grilles d'avaloir d'eau pluviale d'être retrouvées et ainsi d'économiser 30 000 € pour les remplacer. Oui, cela fonctionne* ».

Budget

Côté finances, l'année 2023 s'annonce compliquée. « *Nous aurons à prendre des décisions difficiles* ».

Le Maire a affirmé aussi savoir compter sur la députée Aurora

Berger, à qui elle doit faire part de plusieurs projets inscrits au calendrier de cette année 2023.

Écoles

« *Avec vous tous nous pouvons trouver une solution pour rénover ou repenser nos écoles afin d'assurer la sécurité et le confort de nos enfants, tout en restant adaptées à notre petite ville* ». Le résultat des études sera partagé à l'ensemble des partenaires. Deux pôles scolaires sont toujours envisagés.

Avenue Henri Grivot

« *Après presque 20 ans, le projet de réhabilitation de l'avenue Henri Grivot va démarrer. Nous allons prolonger le centre-ville, construire des appartements, créer de nouveaux espaces commerciaux et transformer notre marché dominical. Le programme intègre également des logements inclusifs* », a détaillé Mme le Maire.

Le Sénat

Le Sénat est un atout dans tous les moments importants de notre ville grâce à son président Gérard Larcher, toujours bienveillant et présent sur son territoire, comme le sont également les sénatrices, Toine Bourra et Sophie Primas.

Le Maire a adressé également ses remerciements au professionnalisme des agents de la commune qui permet de répondre aux attentes des Arnolphiens en matière de service public.

Unis derrière son Maire

Au fil de son allocution, Joëlle Jégat a tenu à remercier un à un l'engagement des adjoints et conseillers délégués : Arnaud Baguenier pour la gestion des grands projets, Annick Lachaux Lucien-Brun pour veiller sur les espaces verts, Claude Cottin au plus près des commerçants, Clémence Chichoportiche pour œuvrer au dynamisme de la



ville, Michel Jolly attentif à la sécurité, Didier Tronel pour assurer l'équilibre financier, Julie Seywert pour accompagner au mieux enfants, parents et enseignants, Béatrice Martin Romanik pour son courage et sa volonté au service du handicap, Stéphane Desclouds attaché au développement économique, Christophe Tierfoin attentif à la sécurité liée aux infrastructures et Chantal Wendlinger pour coordonner l'ensemble de cette garde rapprochée. « *Oui, nous continuerons à avancer et à construire un bel avenir ensemble, car je crois à notre grande équipe* » a affirmé le Maire.

Médaille de la ville

En remerciement de son engagement au service de la commune et des Arnolphiens durant la période 2002 à 2012 à la tête de la commune, Joëlle Jégat a remis



à l'ancien maire Françoise Poussineau la médaille d'honneur de la ville. Une distinction chaleureusement applaudie par l'assistance.

Touchée et émue par cette marque de reconnaissance, l'ancien maire a retracé les actions menées durant 10 années avec son équipe pour faire fructifier l'héritage qui leur avait été confié.



Le Département soutient la commune

Geoffroy Bax de Keating, conseiller départemental, a retracé les difficultés financières traversées par toutes les communes : baisse de la dotation de l'État depuis 2014, les pénalités liées à la loi SRU, l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité. « *Tout cela rend difficile aujourd'hui les investissements et les projets municipaux, d'où l'importance*

de faire bloc derrière son équipe municipale pour traverser cette période difficile », a adressé le maire du Perray-en-Yvelines à l'assistance et aux élus.

Il a ensuite rappelé l'engagement du Département pour accompagner la commune afin de l'aider à porter ses projets, à financer les équipements publics, la voirie, l'éclairage public, le collège, la culture, tout en aidant à préserver le cadre de vie.

Pour le jeune conseiller, la question de la santé est prioritaire surtout dans les communes éloignées des grandes villes. « *Le Département a accepté de reprendre en main de A à Z le projet de la maison médicale pour attirer de nouveaux praticiens sur la commune. Le Département est là pour soutenir l'ensemble de cette équipe municipale, qui est derrière son maire* », a conclu le conseiller départemental.

Rencontres

Élus et Arnolphiens ont mis à profit cette soirée pour se rencontrer et échanger sur des sujets leur tenant à cœur. Aux questions ont été apportées les réponses.



Les haies pour reconquérir la vie en milieu urbain et agricole.



Agroforesterie.

Depuis 1950, 70% des haies ont disparu des bocages français et ce chiffre continue de baisser. Faute d'habitat, les populations d'insectes et d'oiseaux ont également fortement diminué. Afin de rétablir cette biodiversité, l'agroforesterie permet à l'arbre de retrouver la place qu'il n'aurait jamais dû perdre. Lisières et haies sont de retour.

Les chiffres démontrent en 27 ans une diminution de 75% de la biomasse des insectes volants! Les oiseaux des campagnes et des villes disparaissent avec des populations réduites d'un tiers en 15 ans.

Les causes multiples de cet effondrement sont aujourd'hui connues et étayées par de nombreuses études scientifiques : ce sont les pesticides, l'agriculture intensive, l'urbanisation galopante, la gestion inadéquate des surfaces vertes et des espaces semi-naturels.

Les collectivités en charge de la gestion des zones naturelles et

des espaces publics ont donc en ce sens une responsabilité particulière et un rôle important à jouer. Mieux prendre en compte la gestion des espaces verts, adapter les tontes, les tailles, le planning des travaux, favoriser des corridors biologiques reliant différentes zones, faire évoluer les pratiques et mentalités pour donner du sens et des résultats pour le bénéfice de tous et de la vie qui nous entoure.

Plantations de haies sur la commune

Après la plantation d'une haie et de bulbes variés au parc Arsonneau en 2021 et la plantation de petits fruitiers au jardin de l'église en novembre

2022, le grand espace arboré à l'automne 2021 rue Jean Moulin est aujourd'hui agrémenté de 250 m linéaires de haie florifères et fructifères plantées en décembre 2022 par les services techniques de la mairie.





Une transition douce d'un milieu à un autre

Les haies et lisières représentent des zones de transition entre différents milieux, urbains, forestiers ou agricoles. Elles sont présentes sous différentes formes, de la plus simple et droite à la plus élaborée. La lisière étagée représente la configuration la plus complexe avec trois stades : arborescent, arbustif et herbacé.

La ligne plus basse d'arbustes mixtes offre des ressources alimentaires, des abris pour la faune, un écran aux vents lorsque les arbustes grandissent. Juste contenue par une taille légère, rabattue quand elle devient trop haute ou ventruée, la haie libre arbore fleurs et feuillages colorés pour également le plaisir des yeux.

La zone de pelouse imbriquée peut être laissée en prairie à fauchage tardif. Elle permet l'expression d'une végétation spontanée prairiale.

Nous avons tous ces cas de figure sur la coulée verte traversant Saint-Arnoult...

Idéalement, la présence de petits amas de bois mort au sol, de tas de pierres qui offrent un abri aux insectes, araignées, campagnols, hérissons..., de points d'eau, de

petites structures ensoleillées sans végétation, de fourrés et de plantes grimpantes représentent une foule d'atouts supplémentaires pour plus de diversité de la micro et macro flore/ faune.

Des fleurs et des fruits à foison...

Quelle importance revêt ce petit espace végétalisé limitrophe de quelques mètres pour la faune et la flore?

Les conditions particulières sont offertes, avec une plus grande luminosité, des floraisons et fructifications abondantes et variées et des habitats particuliers accueillant tout un cortège d'espèces associées ainsi que leurs prédateurs.

Les pollinisateurs sont des invités de marque... Le hérisson les fréquente assidûment... Les oiseaux y sont en nombre, frugivores, insectivores ou granivores...

Les invertébrés préférant des endroits plus lumineux, plus secs, plus chauds y trouvent des microclimats qui leur conviennent particulièrement.

La richesse en fleurs attire beaucoup d'insectes, beaucoup d'oiseaux dont, pourtant, très peu sont strictement inféodés à ce milieu.

Le plus souvent on rencontre des espèces aviaires communes comme : fauvettes, pouillots, rossignols, troglodytes... également merles, grives mais aussi l'épervier qui chasse précisément les petits oiseaux...

Les petits mammifères : campagnols, musaraignes,





circulation d'insectes, de papillons, d'oiseaux ou de petits mammifères. Les haies réduisent de 30 à 50 % la vitesse du vent, augmentent la température de 1 à 2°C, diminuent de 20 à 30 % l'évaporation, freinent l'érosion des sols et y augmentent l'infiltration de l'eau », explique volontiers Flore du PNR.

Entre 2011 et 2018, ce sont 11 302 m linéaires de haies qui ont été implantés par le Parc, dont 235 mètres en 2017 à la Ferme des Clos à Bonnelles. Lire ci-dessous.

hérissons, chauves-souris... y trouvent des conditions idéales et s'y nourrissent.

Les haies : une solution fondée sur la nature

Les haies sont les bienvenues dans nos jardins arnolphiens et peut-être prendront-elles place dans les champs cultivés qui nous entourent mimant ainsi les très belles régions de bocages normands et bretons.

Les bordures des champs offrent une opportunité extraordinaire pour la biodiversité, à condition de ne pas être touchées par les pesticides et que l'entretien soit le moins fréquent et le moins impactant possible. Des aides gouvernementales pour les agriculteurs existent afin de redonner de la vie à nos régions agricoles.

Le gouvernement français annonçait inscrire une mesure portant sur la haie dans le cadre du Plan de relance économique, dotée à hauteur de 50 millions d'euros. L'objectif de la mesure est de parvenir à la plantation de 7000 km de haies et d'alignements d'arbres intraparcellaires sur la période 2021-2024.

« Le Parc Naturel Régional a pour objectif de reconstituer une trame verte, notamment en aidant les exploitants à replanter des haies et des fruitiers afin de favoriser la

Les jardins de Cécile et Vincent à l'abri des haies et des arbres.



Tous deux architectes paysagistes, Cécile et Vincent Lagrue, ont quitté leur emploi pour retourner à la terre et devenir arboriculteurs. Pour mener leur projet, ils se sont installés à la Ferme des Clos en 2019, d'abord sur un hectare, puis

trois hectares aujourd'hui. Leur volonté : planter des haies et des arbres pour recréer des continuités écologiques et des habitats pour les auxiliaires, à savoir insectes et oiseaux. « *Tout ce petit monde participe à la vie du site en recréant une chaîne alimentaire. Les haies et les arbres protègent le sol de l'érosion et préservent ainsi la terre végétale qui nourrit les plantations. Notre première haie a été financée en 2019 par le PNR. Aujourd'hui, notre exploitation compte 900 mètres de haies.* »

Le couple fait donc appel à l'agroforesterie pour produire leurs petits fruits, à savoir myrtilles, mûres, framboises, gojis, groseilles, cassis, aronias, amélanches... puis les plus gros : pommes, poires, pêches, kakis, nashis, noix... Leurs jardins produisent également légumes et aromates. Le tout de façon naturelle.

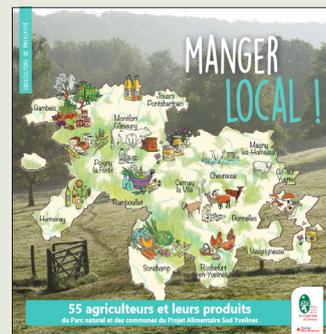
Où trouver la production de Cécile et Vincent ?

- La Boutique de la Ferme des Clos
- AMAP locales (Pecqueuse, Breuillet et le Bouc Étourdi)
- Carrefour Market de Bonnelles
- Aux menus des restaurants les Terrasses à Clairefontaine-en-Yvelines et La Bonne Franquette à Janvry
- Quelques restaurant parisiens

Le ferme des clos compte également deux apiculteurs, 1 maraîcher et 1 houblonnier

Retrouver les « jardinsdecécileetvincent » sur Instagram

Implantation des producteurs locaux sur le site du PNR :
consommer-local.say78.fr



Illiwap, un an déjà et près de 900 abonnés.

illiwap
L'ESPRIT QUI CHANGE LA VIE !
À DESTINATION DES CITOYENS

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE
Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.
Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !
GRATUITE Téléchargement gratuit et sans engagement.
SANS INSCRIPTION Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
SANS PUBLICITÉ Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Nous sommes noyés d'applications mobiles, à tel point que lorsque nous souhaitons relire une information, il faut bien souvent faire le tour de celles-ci pour la retrouver. Et ne parlons pas des réseaux sociaux et de leurs fils d'actualités qui s'allongent plus nous avons « d'amis ».

Pour parer à cela, sous l'impulsion de Rambouillet Territoires qui la finance comme pour l'ensemble des 35 autres communes du territoire, la mairie alimente quotidiennement depuis 12 mois Illiwap. Vous direz, il s'agit d'une application mobile supplémentaire, qui s'est ajoutée à la page Facebook de la commune. Certes. Mais cette application présente l'avantage de ne pas être un réseau social, votre adhésion est anonyme et sous la même icône vous avez accès à l'ensemble des informations du territoire, exemptes de tous commentaires, pas toujours très constructifs.

L'application dispose également d'une rubrique Agenda, dans lequel vous retrouvez

les animations et autres évènements à venir. Il s'agit aussi d'un outil citoyen. Il vous permet de signaler à la mairie avec photos et géolocalisation à l'appui, tout incident, avarie de voirie ou autre fait pour lequel vous estimez qu'une intervention des agents municipaux est nécessaire.

À ce jour, le « hérisson arnolprien » compte 877 abonnés. Un chiffre en constante hausse. Et vous ? Êtes-vous abonné ?

Christelle Colon à la tête du service enfance-jeunesse.



Le service enfance-jeunesse de notre commune englobe la gestion de plus de 500 enfants dans les écoles, 26 personnels (animateurs, directeurs, Atsem...), les accueils périscolaires du matin, du midi et du soir, l'accueil de loisirs 3-11 ans, l'Espace Jeunes... mais aussi le lien avec les parents et les financeurs que sont la CAF, le Département, la Région... La coordination de tout cet univers a été confiée depuis le début de l'année à Christelle Colon. Son passé de sportive de haut niveau mais aussi ses 15 années d'expérience au service des communes de Plessis Robinson, Versailles et dernièrement Chevilly-Larue ont permis à la jeune femme d'aborder sereinement son nouvel univers. « Saint-Arnoult-en-Yvelines est une ville dynamique appelée à accueillir de nouveaux habitants. Il est essentiel pour moi d'accompagner les familles dans le développement de leurs enfants depuis la crèche à l'université. Je vais m'attacher à mettre en place des passerelles entre chaque structure depuis la petite enfance à la vie de jeune adulte, avec des projets transversaux entre les différents sites que sont la crèche, les écoles maternelles, les écoles élémentaires, le collège, le lycée et l'université, mais aussi entre l'accueil de loisirs Les

copains d'Abord et l'Espace Jeunes », analyse la nouvelle cheffe de service, dont l'arrivée complète celle de David Dray en septembre 2022 à l'Espace Jeunes, avec déjà plus de 100 adolescents inscrits à la structure.

Christophe Gauthier, 7^e dan.



C'est une belle reconnaissance mais aussi très belle récompense que le professeur de la section de Nihon Tai Jitsu de l'USSA, Christophe Gauthier a obtenu en se voyant décerner par ses pairs samedi 7 janvier à l'Institut National du Judo à Paris le grade de 7^e dan. Parmi les membres du jury, figurait Dominique Valera, 9^e dan et multiple champion de France, d'Europe et vice-champion du monde de karaté et de full-contact sur la période 1966 à 1981. Une référence, pour l'attribution d'un grade amplement mérité, qui propulse l'enseignant arnolprien parmi les plus gradés de sa fédération. Ils ne sont que cinq à ce niveau et deux arborent la 9^e dan en Nihon Tai Jitsu. Bravo Christophe !

La section Nihon Tai Jitsu se décompose en des cours de renforcement, le cardio tai et de self-défense (techniques de projection, frappe, clé et étranglement). Les cours sont accessibles dès l'âge de 12 ans le mardi de 19h45 à 21h45 et le samedi de 10h15 à 12h15.

Contact : Eric BOURSIER - 06 12 87 65 68

Un nouveau bureau à la tête de l'USSA

Suite à la tenue de son Assemblée Générale suivie de son Comité Directeur, l'USSA est dorénavant représentée par les membres élus suivants :

- Mme KLAR Hélène - présidente, s78k95@wanadoo.fr
- M. COLIN Pierre-Henri, trésorier général
- M. HERSEMEULE Guy, secrétaire général



Extern'us s'agrandit.



Le cabinet d'expertise comptable Extern'Us a quelque peu poussé les murs de ses locaux pour s'agrandir, donner un bon coup de peinture, changer son mobilier et envisager l'embauche d'un troisième salarié pour le mois de juin. « Notre activité s'adresse principalement aux sociétés et entreprises. Notre clientèle se situe pour moitié sur Saint-Arnould-en-Yvelines et les alentours. Nous tenons leur comptabilité, établissons leur déclaration fiscale et fiches de paie et accompagnons au quotidien les chefs d'entreprise pour tous les sujets juridiques », détaille l'arnolprien David Gourgout, expert-comptable à l'origine de la création de l'entreprise en 2015. Les particuliers peuvent également faire appel au cabinet pour la déclaration d'impôt sur le revenu lorsque celle-ci se montre quelque peu complexe et comporte des revenus fonciers et capitaux mobiliers.

Dans le cadre de cette extension, Contact'Us proposera très prochainement un espace de Coworking. À découvrir dans l'Éclair de mars 2023.

**Contact'Us, 78 rue Charles-de-Gaulle
01 30 59 63 82.**

Collecte fructueuse.



Au fil des années, les habitudes sont prises et c'est tant mieux. Peu de sapins ont été abandonnés sur les trottoirs. Les Arnolpiens ont largement fait usage des points de collecte. Félicitations !

Nouvelle adresse pour la Cabane d'Elsandre.



C'est désormais en plein cœur de ville, au 47 rue Charles-de-Gaulle, anciennement « Aux 4 saisons », qu'Émilie Rigault a déménagé sa boutique de cadeaux et de décoration d'intérieur, située initialement 11 rue Eugène Renault. « Cette implantation m'a permis de doubler la surface de vente, d'être au plus près des autres commerces et d'être davantage proche de la clientèle », se satisfait l'arnolphiennne. Pour l'occasion la gamme homme va se développer, ainsi que la maroquinerie femme et déjà de nouvelles références ont fait leur apparition pour les petits de 0 à 3 ans (coffret repas, bavoir en silicone...).

La Caban'Occaz

Dès les vacances de février, les enfants pourront déposer pour un mois leurs objets en bon état en expo-vente. Conditions à voir avec Émilie.

Fruits et légumes moches



Depuis quelques mois, l'enseigne est le relais de la société Fraîch'Connection. Ainsi chaque mercredi et vendredi 50 paniers de fruits et de légumes, ne répondant pas aux standards de la grande

distribution ou produits en excès sont sauvés du gaspillage. 4 kg de fruits reviennent à 6,99 € et 4 kg de légumes à 5,99 €.

Les réservations s'effectuent sur l'appli mobile Too good To go et prochainement Fraîch'Connection disposera de sa propre application.

La Cabane d'Elsandre – 47 rue Charles-de-Gaulle – 09 86 58 83 58 Insta et Facebook



Alexandre De Sa Marques, conseiller IAD.

Ingénieur dans l'industrie durant 15 années, Alexandre De Sa Marques aspirait à exercer dans un environnement plus local, plus humain et plus chaleureux, afin de mettre son expérience au service des autres. L'immobilier lui a semblé être le créneau idéal pour accompagner les personnes sur un choix difficile et important qu'est l'achat d'un logement. Il a donc rejoint en juin 2022, le réseau IAD. Cette volonté d'exercer en local dans un environnement qu'il connaît l'a conduit à concentrer son secteur de prospection exclusivement sur Saint-Arnoult-en-Yvelines, tout en restant attentif aux besoins des départements 78, 91 et 28. Cette nouvelle activité lui permet de consacrer plus de temps à sa famille, au point de s'investir dans les structures de parents d'élèves, APESAY et Guhermont en fête.

AperoRezo

S'appuyant sur les outils mis à disposition par IAD ainsi que sur ses confrères Julien Levillain et Grégory Gabriel, le trio a instauré un rendez-vous régulier intitulé AperoRezo auquel sont conviés les professionnels de tous horizons.

Contact Alexandre De Sa Marques - 06 43 42 48 73

alexandre.de-sa-marques@iadfrance.fr

Un « Chèque efficacité énergétique » pour les petites entreprises franciliennes.



La Région Ile-de-France encourage les entreprises franciliennes de moins de 20 salariés à s'adapter à la hausse des coûts de l'énergie, tout en accentuant leur performance énergétique. Elle leur accorde jusqu'à 5 000 euros pour réduire leur consommation d'énergie et d'eau, leur production de déchets, etc.

Pour pallier l'explosion des coûts de l'énergie sur les marchés du gaz et de l'électricité cette nouvelle aide destinée aux petites entreprises se nomme : le « **Chèque efficacité énergétique** ».

Elle est accessible sur mesdemarches.iledefrance.fr.

Le « Chèque efficacité énergétique » peut atteindre 5 000 euros.

Grâce à ce chèque, les entreprises de moins de 20 salariés,

quel que soit leur secteur d'activité, pourront financer les investissements qui permettent de :

- Diminuer leur consommation d'énergie,
- Diminuer leur consommation d'eau,
- Améliorer la qualité de l'air intérieur,
- Développer les mobilités douces,
- Développer la consigne pour le réemploi et la gestion des déchets.

Les entreprises pourront par exemple financer :

- Leur isolation,
- Des équipements basse consommation,
- Le remplacement d'anciens équipements énergivores...

Agir sur le long terme pour la transition écologique

Le « **Chèque efficacité énergétique** » permettra

également aux entreprises **d'agir sur le long terme en matière de transition écologique** grâce à des économies d'énergie à une échelle plus globale : diminution du recours au plastique, aux objets à usage unique, développement de l'usage du vélo-cargo, ou encore amélioration du tri de leurs déchets.

Sobriété énergétique : la Région donne l'exemple

Face à l'urgence de la lutte contre les crises climatiques et énergétiques, la Région ne se limite pas à **accompagner les Franciliens et les entreprises du territoire** sur le chemin de la sobriété énergétique.

Elle a déjà réduit la consommation dans ses 474 lycées et à son siège. Au total, **ces économies représentent 47 GWh**, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 20.000 habitants pendant 1 an.

Ana Popovic ouvre le Festival depuis la scène du Cratère.



**Ana Popovic
au Cratère
le vendredi
17 mars 2023.**

Privilégier la convivialité, le partage, le respect, répondre à la demande du public, garder une proximité avec les artistes sont les bases essentielles du festival Jazz à Toute heure. Du jazz, mais aussi de la pop, du rock, du blues, des musiques du monde et de la chanson française.



Photo : MHP Studios

Le 24^e festival de Jazz à Toute heure, qui devient Festival à toute heure, ce sont 5 week-ends et 63 artistes qui se produiront lors de 14 concerts du 17 mars au 15 avril en vallée de Chevreuse, avec en ouverture au Cratère Ana Popovic, souvent surnommée la « Jimi Hendrix au féminin », une véritable exception de la scène du blues international. Non seulement elle chante divinement bien, mais elle est également auteure, compositrice et une surdouée de la guitare. Née en Serbie, elle vit maintenant à Los Angeles, où elle partage la scène avec de nombreux musiciens talentueux. Son talent est tel, qu'elle a partagé des scènes en tête d'affiche avec B.B. King, Buddy

Guy, Joe Bonamassa et bien d'autres. Nominée pour sept Blues Music Awards, presque tous les albums d'Ana ont fait le Top 5 des Billboard Blues Charts. Applaudie par Bruce Springsteen et Billy Gibbons (ZZ Top), elle est probablement aujourd'hui l'une des guitaristes de blues les plus renommées de la planète.

Entourée de cinq musiciens émérites, ses shows sont des rendez-vous immanquables pour les fans de blues, de rock et de guitare virtuose !

Aujourd'hui, Ana Popovic fait partie du groupe des excellents guitaristes de blues modernes. En plus de son talent, elle est toujours prête à travailler un peu plus dur et à voyager un peu plus loin pour maîtriser son métier. Ce dévouement a donné

lieu à 12 albums, deux DVD et six tournées internationales d'Experience Hendrix. Elle est apparue sur les couvertures du magazine Vintage Guitar and Guitar Player. Ses albums Can You Stand the Heat et Unconditional ont été choisis par USA Today de la semaine, et ont été présentés sur NPR Weekend Edition.

Retrouvez Ana Popovic sur la scène du Cratère le vendredi 17 mars à 21h.

- Plein tarif : 29 €
- Un Billet combo donne droit à une deuxième concert à 15€.
- Programmation sur jazzatouteheure.com
- Billetterie sur billetweb.fr/jazz-a-toute-heure-2023

Comment construire une école de 25 classes en 12 mois ?



Prospection.

À quoi bon inventer ce qui existe déjà ? Sur ce principe, la municipalité se montre attentive aux projets en cours dans d'autres collectivités, depuis leur conception, leur financement et leur réalisation. Cette démarche est mise en œuvre dans le cadre de la réflexion menée sur l'évolution envisagée de nos écoles.

La volonté de la municipalité d'offrir à nos enfants des conditions d'apprentissage digne de leur époque, dans des bâtiments répondant tant à l'enjeu de bien les former qu'à ceux liés à la préservation de l'environnement, amène nos élus à se déplacer sur le territoire pour aller à la rencontre de leurs homologues, des institutions, des architectes et des entreprises. Ainsi, ils se rendent compte de visu, des possibilités disponibles aujourd'hui sur le marché de la construction.

Nos élus se sont ainsi rendus par deux fois à Carrières-sous-Poissy pour constater en juin dernier la construction en cours d'une école de 25 classes, puis plus récemment en janvier, lors

de son inauguration. Il faut dire que le chantier n'aura duré que 12 mois. Un tour de force rendu possible par un appel d'offre lancé en direction d'un groupement réunissant « conception et réalisation », autrement dit un consortium entre un architecte pour les études et une entreprise pour les travaux. L'usage du bois à 70% pour la construction, dont une partie assemblée en usine, a aussi permis d'optimiser les délais. Quant au coût de 10,9 millions d'euros, il a été supporté à 70% par le département des Yvelines.

L'emploi du bois issu de régions françaises et assemblé en Normandie permet à cette réalisation de faire preuve d'un bilan carbone bas.

Elle répond ainsi aux normes environnementales prévues pour entrer en vigueur en 2025.

Ces informations seront complétées par d'autres recueillies au fil des visites à venir de nos élus.

Caractéristiques

- Surface totale : 3 000 m²
- 25 salles de classe
- Un espace dédié à la pratique sportive et des aires de jeux
- Un espace périscolaire de 200 m²
- Un hall d'accueil de 50 m²
- Une bibliothèque de multimédia de 90 m²
- Des bureaux dédiés à la direction scolaire et périscolaire ainsi qu'au psychologue scolaire
- Une salle réservée aux enseignants
- Une salle dédiée au Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)
- Des blocs sanitaires proches des classes

Un nouveau conseil municipal des Jeunes en préparation.



Investissement.

Tout sol fertile donne des fruits. La jeunesse n'échappe pas à cette règle. Motivée par l'Espace Jeunes mais aussi par des retours d'expérience, la jeunesse arnolphienne sait faire preuve d'initiatives.

Conseil Municipal des Jeunes
Saint-Arnault en Yvelines

ÊTRE ÉLU

POUR AGIR, PARTAGER, S'EXPRIMER, FAIRE BOUGER...

SI TU VEUX REPRÉSENTER TA GÉNÉRATION ET T'ENGAGER DANS LA VIE CITOYENNE, DEVIENS MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ÉLECTIONS
Collège G. Brassens
École Gamsacasse
École Guhermont

Le service jeunesse œuvre pour restaurer le conseil municipal des jeunes à l'intention des élèves des écoles élémentaires et du collège. Si l'ensemble des détails n'est pas encore arrêté, la nouvelle assemblée devrait concerner les élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e. Elle sera placée sous la direction de l'adjointe à la jeunesse, Julie Seywert et de l'équipe d'animation de l'Espace Jeunes. D'ici quelques semaines, une information sera délivrée aux potentiels candidats, qui d'ici là auront le loisir de peaufiner leurs arguments de campagne.

Le plein d'inscriptions

Le séjour au Futuroscope proposé du 20 au 21 février par l'Espace Jeunes a fait le plein. Ils étaient 48 adolescents accompagnés d'un parent à valider leur inscription vendredi 13 janvier lors d'un apéro dinatoire mis en place pour accueillir les jeunes et les parents.

Autre chiffre : **110**

Le nombre d'inscrits à l'Espace Jeunes

À 11 ans, il fait don de ses cheveux.



Matt Gauthier : « Je dois les attacher, les couper et les envoyer à l'association Fake Hair Don't Care ». Matt a déjà réalisé trois dons et en prévoit un autre entre juin et juillet de cette année.

Cela fait déjà deux ans que l'adolescent a entamé cette démarche, après que sa mère, alors malade, a perdu ses cheveux. Par la suite, celle-ci a proposé à son fils de donner les siens pour les enfants et adultes qui n'en n'ont plus. Ce don a quelques exigences, telle que la longueur (dix centimètres au minimum), que les cheveux soient soignés et en bonne santé afin d'avoir des perruques

de qualité. Par ailleurs, il faut entre six et dix donateurs pour en confectionner une.

Il est facile de faire don de ses cheveux pour aider les malades en suivant les conseils de l'association :

- 1 - Les cheveux doivent être en bonne santé
- 2 - Il faut séparer les cheveux en deux parties et placer un élastique à la longueur souhaitée. Il est ensuite demandé d'en mettre un second afin de les maintenir entre eux
- 3 - Ils doivent faire au minimum dix centimètres de long, au-dessus de l'élastique jusqu'à la pointe
- 4 - Enfin, il faut envoyer les cheveux coupés dans une enveloppe

Association Fake Hair Don't Care, BP 10448, 94152 Rungis Cedex, France

Mail : contact@fakehairdontcare.fr

Article rédigé par Maëlle, collégienne en stage d'observation

La Médiathèque fête l'amour !



Votre médiathèque vous convie durant tout le mois de février à un moment de tendresse et de partage où il sera question... d'amour ! L'amour des livres, l'amour des mots, l'amour des travaux manuels...

Déclarez votre amour à la médiathèque !

Que ce soit à son amoureuse ou amoureux, à son enfant, son petit-enfant ou à son animal de compagnie chéri, ou même à sa bibliothécaire préférée.... Nous collectons durant tout ce mois de février vos plus belles déclarations d'amour pour les afficher à la médiathèque ou les diffuser sur notre page Facebook.

Rendez-vous avec un livre inconnu :

Osez les rdv à l'aveugle... du coup de cœur au coup de foudre littéraire. Cette année encore, c'est avec humour et originalité que les bibliothécaires ont concocté une nouvelle table thématique et proposent des rendez-vous littéraires pour la Saint-Valentin. Disons... des rendez-vous surprises avec un livre !

À la manière des « blind dates » où l'on a rendez-vous avec une personne inconnue, les usagers ont rendez-vous à l'aveugle avec un livre. Ce procédé simple consiste à envelopper un livre dans du papier journal pour l'anonymiser. Vous ne verrez ni le titre, ni le résumé, ni la couverture du livre. Ainsi, on

évite les habitudes de lecture et on se lance dans une toute nouvelle aventure... avec son lot de bonnes surprises ou ... pas ! Mais l'expérience reste toujours enrichissante. Finalement, ce n'est pas moins excitant qu'un mystérieux rendez-vous amoureux.

Alors, l'idée vous emballer ? Êtes-vous prêt à plonger dans l'inconnu ? Aurez-vous le coup de foudre ?

Mais aussi...

Mardi 7 février

Navette du réseau Cheminlis@nt. Réservez vos ouvrages.

Mercredi 8 février

10h30 : Créa'lectures pour les enfants dès 3 ans.

Samedi 11 février

10h30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Sur inscription. Gratuit.

14h30 : Créa'lectures pour les enfants dès 3 ans.

Mardi 14 février

9h15 et 10h30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Sur inscription. Gratuit.

18h30 : Atelier autour des mots avec Anne-Marie.

Mercredi 15 février

10h30 : Créa'lectures pour les enfants dès 3 ans.

Mardi 21 février

Navette du réseau Cheminlis@nt. Réservez vos ouvrages.

Du 21 au 24 février

10h à 12h : Créa'Culture pour les 7 ans et plus. Gratuit sur réservation. Nombre de places limité.

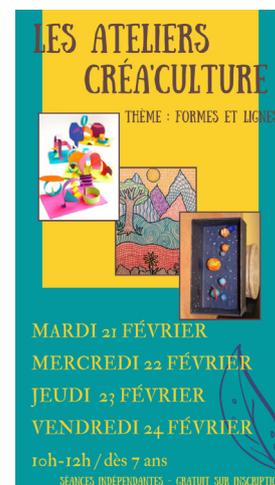
Judi 23 février

10h à 11h30 : Cœur de médiathèque.



Rendez-vous.

À l'approche de la Saint-Valentin, la médiathèque met tout en œuvre pour permettre à ses lecteurs de tomber amoureux... d'un ouvrage. Tentez par l'expérience ? Venez et donnez l'occasion à votre cœur de battre la chamade.

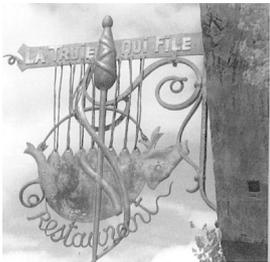


Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



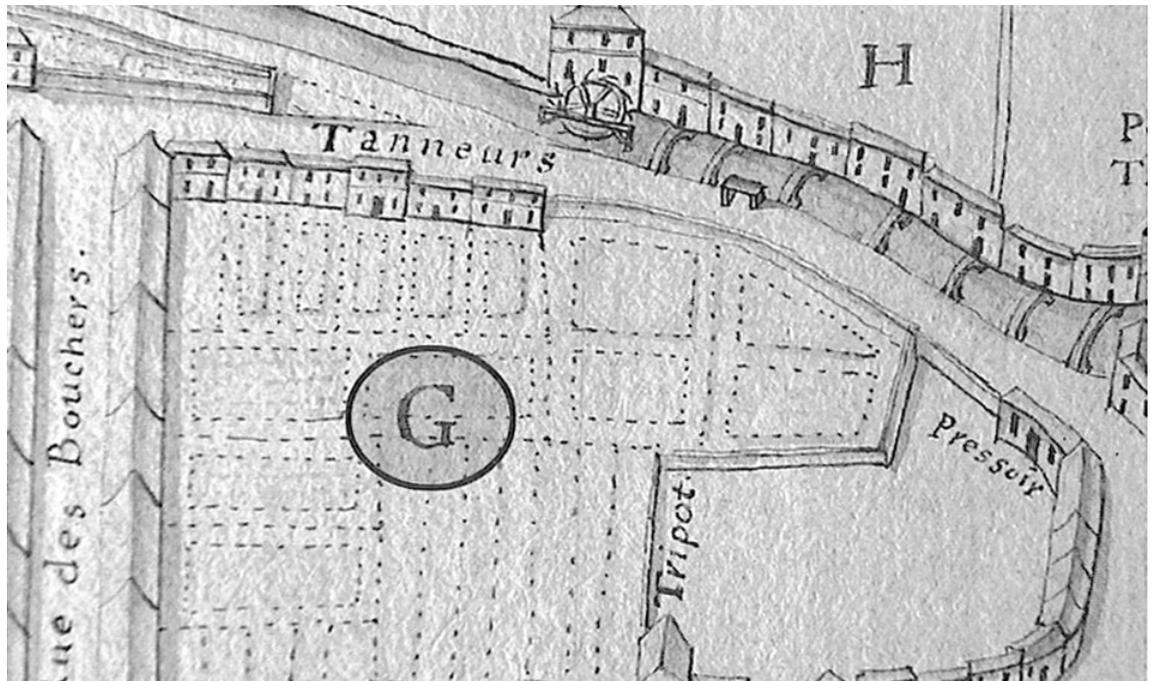
Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

Ces noms de rues à l'origine bien éloignée de leur sens premier.



Bien nommées.

Notre commune est composée d'un centre-ville ancien et de lotissements plus récents en périphérie. Pour les rues les plus anciennes, leur dénomination se retrouve sur un plan de 1699, réalisé à la demande des seigneurs de Rochefort à l'occasion d'un procès. Ce plan en trois dimensions, indique chaque habitation, le nombre d'étages, bien souvent un nom, le nom des auberges et des lieux-dits. Une mine d'inspiration pour Jean-Claude Houssinot, président de notre société historique, mais également conseiller municipal et adjoint au maire sur la période 1964 à 1983, qui lors de ses mandats d'élu s'est appuyé sur ce plan pour dénommer les derniers axes de circulation de notre commune. Deux exemples de rue au nom bien imagé.



Extrait du plan de 1699. D'un format de 90 cm x 30 cm, ce plan comporte de nombreux détails. Les moulins à eau, les lavoirs, les fours à chaux, les auberges, les demeures... et chaque maison porte un numéro et souvent un nom

La ruelle à Cage relie la rue Basse à la rue Charles-de-Gaulle, face à l'avenue Henri-Grivot.

Cette ruelle, la plus étroite de la commune avec 1,06 m de large, doit son nom à une ancienne auberge sise 34 rue Charles-de-Gaulle dont l'enseigne était une cage avec un petit oiseau.

Cette auberge est très bien indiquée sur le plan de l'abbé Marchand du XVIIIe siècle, ayant pour base le plan de 1699, précisant même que la Cage fait partie des « enseignes à retenir ». Une bonne adresse apparemment ! Dans son ouvrage intitulé « Tableau de

Paris », Louis-Sébastien Mercier (1740 - 1814) relate que « les tailleurs, les cordonniers, les ciseleurs, les brodeurs, les couturiers, tous les métiers sédentaires tiennent toujours un animal enfermé dans une cage pour faire partager l'ennui de leur propre esclavage ».

Aujourd'hui, on trouve à cette adresse notre marchand d'électroménager, image et son, Extra.

Rue de la Truie qui File

La désignation rue de la Truie qui file laisse imaginer une porcine prendre la poudre d'escampette. Quoi de plus normal pour échapper à

l'abattoir ? Pourtant, l'origine de cette appellation est tout autre. C'est de nouveau de l'enseigne d'une ancienne auberge que cet axe de circulation situé dans le lotissement du Bréau trouve son origine. En effet, l'établissement dénommé l'auberge de la Truie qui File, alors situé au 23 rue Charles-de-Gaulle disposait d'une enseigne composée d'une truie en train de filer de la laine et non de s'échapper les jambes à son cou.

* L'Éclair aura l'occasion de revenir sur l'origine de quelques autres noms de rues bien évocateurs.

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Entreprises et agents communaux interviennent au quotidien sur l'ensemble du territoire de la commune tant sur les espaces verts, la voirie et les bâtiments. Des interventions rendues nécessaires pour l'entretien et l'amélioration des infrastructures et la sécurité des Arnolphiens.

Les rafales de vent comprises entre 90 et 110 km/h de la tempête « Gérard » n'ont eu raison que d'un vieux frêne situé au parc de l'Aleu. Preuve que la sécurisation effectuée en début d'année sur les arbres du parc a été judicieuse.



La rue de La Chaudière est aujourd'hui limitée aux véhicules d'un PTAC inférieur de 3,5 tonnes.



Ayant souffert des effets dévastateurs des sécheresses successives, les gros arbres de la coulée verte compris entre le boulodrome et la Croix Verte ont été élagués. L'aplomb du chemin est ainsi sécurisé.



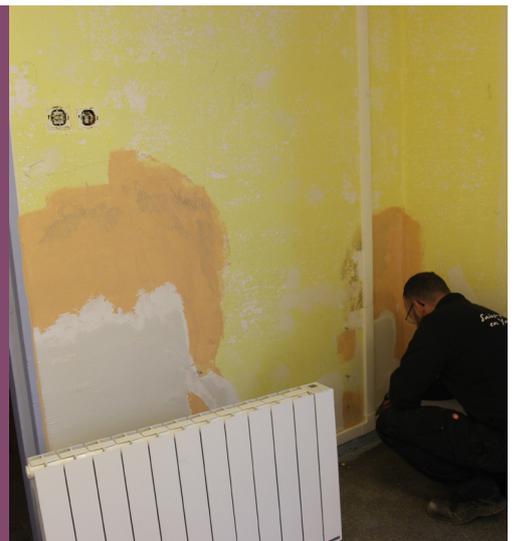
Le terrain de football synthétique a bénéficié rue de Nuisement d'une nouvelle clôture et d'un nouveau portail, ainsi que d'un recépage de sa haie rue Camescasse. Prochainement, le second portail sera aussi changé.



Le blason de la commune a vu ses couleurs ravivées à la suite d'un nettoyage à haute pression.



Une salle de l'accueil de loisirs Les Copains d'Abord a retrouvé des couleurs après l'intervention des agents des services municipaux.



La mairie répond à vos interrogations.

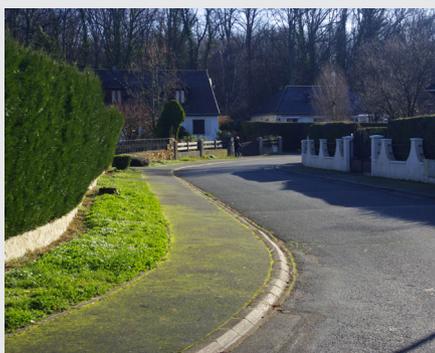
La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question >

Il semble que la balayeuse ne passe plus depuis de nombreuses semaines en particulier rue de la Martinière. Les caniveaux sont encombrés d'épines de pins, de glands, de feuilles de châtaigniers... Il serait bon de faire passer celle-ci.

Réponse : Le service de balayage commun à Saint-Arnoult-en-Yvelines et aux communes avoisinantes n'est plus d'actualité depuis le mois de septembre 2022. Il sera prochainement réactivé sous la compétence de Rambouillet Territoires.



Question >

Je vous contacte pour savoir si un nettoyage de la chaussée avec ramassage des feuilles était prévu pour la rue de la Butte ?

Réponse : Les agents des services techniques ont ramassé les feuilles qui jonchaient les trottoirs et caniveaux.



Question >

Pourrais-je savoir pourquoi le portail métallique du parking de la mairie claque chaque nuit de vent (même modéré) ? J'habite en face et même fenêtres fermées, c'est insupportable. Ça fait maintenant des années que ça dure. Je ne comprends pas ce manque de respect pour le voisinage.

Réponse : Un verrou a été posé afin de supprimer ce désagrément.



Question >

Une nouvelle association organise des réunions et distribue des papiers indiquant que la municipalité a changé le PLU et va construire des lotissements !!!

Réponse : Nous pouvons rassurer les Arnolphiens, c'est une Fake News, ces informations n'existent pas et nous n'avons même

pas pu vérifier l'existence de cette hypothétique association. Voilà les sujets de la modification simplifiée du PLU votée le 27 novembre 2022 :

Modif 1 : modification de la disposition relative aux places de stationnement en sous-sol des zones UA, UB, UC et UD

Modif 2 : intégration d'une disposition relative au stationnement des habitations personnes âgées

Modif 3 : évolution de la prise en compte des places commandées dans les zones UA, UB, UC et UD

Modif 4 : ajout d'une dérogation pour les logements sociaux à l'article UA11

Modif 5 : modification des articles UB 11, UC 11, et UD 11 concernant les clôtures

Modif 6 : modification des articles UX 6 et 7 pour les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

Modif 7 : modification des articles UB 6, 7 et 8 et introduction d'une définition de la notion de façade

En dehors de ces 7 articles, le PLU et notamment les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), visées par ces fake news, n'ont pas changé depuis 2013... donc depuis 10 ans !

La commune réfléchit à poursuivre les auteurs en justice pour calomnie et diffamation car il semble qu'ils aient volontairement tout inventé pour des raisons politiques.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

Majorité municipale

Pour le bien de la ville et de ses habitants. Saison 3, Épisode 2
Cette année sera l'année du OUI.

Oui, elle sera belle cette année 2023 envers et contre tous les événements qui tentent de nous la gâcher. Des événements tragiques inévitables et d'autres certainement que nous aurions pu éviter... Dans ces moments particuliers nous avons besoin du soutien de l'État, de la Région, du Département, de la communauté d'Agglomération, et de notre ville. Dans ces moments il faut que tous les organes de notre belle République répondent présent et jouent leur rôle. Dans ces moments les clivages politiques doivent être dépassés.

Nous avons confiance en l'année 2023 car nous pouvons compter sur vous tous.

Oui, l'État nous aidera, nous accompagnera pour que nous puissions sortir de cette carence SRU.

Ensemble et sans déformer le visage de notre village, au rythme de la vie, nous avançons quotidiennement pour atteindre notre objectif de construction de logements.

Pour dynamiser il faut pouvoir loger.

Oui le Département est aussi avec nous, il reprend entièrement la maîtrise d'œuvre de la maison médicale pour corriger les erreurs passées et nous assurer de la construire dans un temps record.

Selon leur échéancier que nous vous communiquerons.

Oui encore, Saint-Arnoult peut compter sur Rambouillet Territoires. Vous savez vous occuper de chacune des communes avec équité. Naturellement et sans concertation vous comprenez nos enjeux, et nous pouvons avancer sur les dossiers complexes en toute transparence.

Oui nous pourrions envisager de trouver une solution pour rénover ou repenser nos écoles, pour qu'elles restent adaptées à notre petite ville, tout en assurant la sécurité et le confort de nos enfants. Je peux déjà vous annoncer que deux pôles scolaires sont toujours envisagés car nécessaires et adaptés à notre ville.

Après presque 20 ans, le projet de l'avenue Henri Grivot démarre. OUI Nous allons prolonger le centre-ville, construire des appartements et créer des nouveaux espaces commerciaux et transformer notre marché dominical... Nous continuerons d'avancer et de construire un bel avenir ensemble, parce que nous croyons en notre grande équipe.

Plus que jamais le Oui doit l'emporter.

Et peut-être que OUI, en 2023, les commentaires de l'opposition deviendraient enfin constructifs.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait purement fortuite.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

2023, l'année des renoncements ?

Du bout des lèvres, la majorité a admis ne pas avoir les compétences nécessaires pour mener le projet de maison médicale que nous avons lancé. Ils renoncent à la maîtrise d'œuvre que nous avons tenu à conserver pour que le projet soit conforme aux attentes et besoins de la commune. Ils laissent désormais le Département seul maître à bord pour corriger leurs manquements. Plus de 2 ans de perdus... mais sans eux le projet ne pourra que mieux s'en porter et enfin se concrétiser.

Espérons qu'ils ne renonceront pas à rechercher de nouveaux médecins et prendront enfin des initiatives pour les convaincre de venir s'installer sur la commune.

Ils renoncent également à travailler sur les besoins sociaux de la commune, confirmant leur désintérêt total pour ce sujet. Ils préfèrent avoir recours à Mazars, un cabinet d'audit et de conseil international, bien connu des grandes entreprises, aux honoraires élevés. Dépenser pour masquer l'incompétence, encore et toujours...

Saint-Arnoult et Vous



Toute Vérité n'est pas bonne à dire !

Il n'est plus tolérable d'accepter les attaques de la majorité où la mauvaise foi et les mensonges dominent.

St Arnoult est emprise à des ambitions personnelles. L'attrait du pouvoir est décidément plus fort que la défense de l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Notre seule possibilité de donner notre avis et de débattre est lors des Conseils Municipaux.

Hélas, même lors de ces séances, notre démocratie locale est bâillonnée : **les injures et les intimidations de certains élus de cette majorité persistent**, afin de nous faire taire et nous empêcher d'accéder aux dossiers. Qu'il y a-t-il donc à cacher ?

Mais, n'en déplaise au Maire et à ces amis, **nous continuerons à exprimer nos désaccords et à dénoncer leur gestion arbitraire et politicienne.**

Aussi, faisons tous un voeu fou : outre de construire des moulins à vents, que la majorité consacre l'année 2023 à réaliser enfin les projets qui **VOUS** tiennent à coeur.

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de février, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après midi. Plusieurs séjours et Week-end sont au programme. Contactez Gilles et consultez le site pour les précisions.



Consultez le planning des sorties sur le site Internet : www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult

Samedi 4 février

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie à l'Espace Culturel Victor Hugo.

14h à 16h30 : Après-midi jeux section enfants organisé par les Ludotiens. Accueil de loisirs 5-11 ans.

20 h : Concert du conservatoire de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Les professeurs vous emmènent à la découverte du travail effectué par leurs talentueux élèves des différents ensembles. Église de Longvilliers. Entrée libre.

Lundi 6 février

14h : Cœur de Ciné « La Guerre des Lulus ». Inscription le vendredi précédent auprès du CCAS au 01 30 88 25 20.

Vendredi 10 février

14h : Après-midi crêpes organisé par les Amis de Saint-Arnoult. Le Colombier. Contact : M. Delhomme : 06 28 60 89 32.

Vendredi 10 février

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo. Contact : 07 49 06 11 84.

Samedi 11 février

14h : Ciné-conférence « La Terre en marche ». Cinéma Le Cratère - 8 €.

11 et 12 février

Stage de 4 demi-journées de 3 heures de Tai Chi Chuan et de Qi Gong dirigé par Aurélie Valance, professeure diplômée. Le Colombier

Samedi 11 février : ouvert à tous niveaux et débutants

Dimanche 12 février : ouvert à tous niveaux sauf débutants

Stage complet : 90 € - 1 journée : 50 €
½ journée 25 €

Renseignements : Aurélie Valance : 06 14 28 21 54
Patrice Souchard : 06 98 84 42 80

Mail : aataichuan@gmail.com

Dimanche 12 février

La section Kudo de l'USSA accueille la 1^{re} coupe d'Île de France de Kudo. Complexe sportif. Entrée libre.

Vendredi 17 février

20h47 : Soirée jeux section adultes organisée par les Ludotiens. Accueil de loisirs 5-11 ans.

Samedi 18 février

13h30 : La section tennis de table de l'USSA organise son traditionnel tournoi des crêpes ouvert à tous. Inscription 2 €. Complexe sportif.

Dimanche 19 février

12h30 : Loto des Amis du HPR au profit des enfants hospitalisés à Bullion. Ouverture des portes à 12h30. Restauration sur place (sandwichs, pâtisseries et boissons) Le Colombier. Sans réservation.

Du 20 au 24 février

9h à 17h30 : Stage de football organisé par le FCSA78. Ouvert à tous les enfants de 8 à 13 ans encadrés par des éducateurs diplômés. Inscription : fan2foot-f2f.fr
Contact : Sébastien Chanlud, conseiller technique FCSA78 / 06 31 98 52 29.

Samedi 25 février

14h à 17h : Répare Café avec la ressourcerie. Salle Paul Verlaine.

Saint-Arnoult en Yvelines

Nouvel an chinois
Année du Lapin d'eau

Février 2023
11 12

Découverte et Perfectionnement

Tai Chi Chuan

animé par
Aurélie Valance
30 ans de pratique

Qi Gong

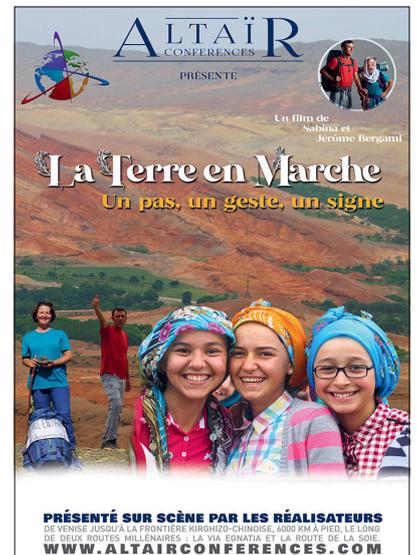
Renseignements : AATCC
Association Amicale de Tai Chi Chuan
✉ aataichuan@gmail.com
☎ 06 14 28 21 54 Aurélie Valance
06 98 84 42 80 Patrice Souchard

Horaires - Salle Le Colombier
Samedi : 09:30-12:30 - 14:00-17:15
Dimanche : 09:30-12:30 - 14:00-17:15

CINÉ-CONFÉRENCE

La Terre est en marche

Un pas, un geste, un signe



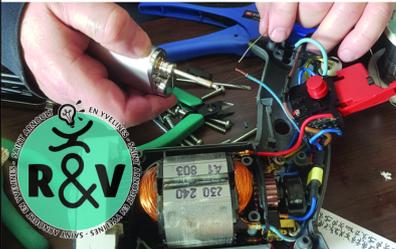
6000 kilomètres à pied le long de deux routes millénaires, La via Egnatia et la route de la Soie : deux ans d'aventure, depuis la maison natale de Marco Polo à Venise jusqu'à la frontière kirghizo-chinoise.

De culture en culture, de peuple en peuple, d'homme à homme, nous marchons, la terre des cinq continents accrochés à notre ceinture dans des bourses en cuir. Dans tous les pays traversés, nous organisons des cérémonies d'échange de la terre : nous offrons la terre du monde aux populations qui en retour déposent dans nos bourses la terre de leur pays, de leur histoire.

De la chair dans la rencontre. Des racines dans le lien. De la gratuité dans le geste. De la spiritualité

Ciné-conférence ALTAÏR
Samedi 11 février à 14h
Cinéma Le Cratère - Tout Public - 8 €

Ateliers bénévoles



Salle Paul Verlaque, 18 avenue Henri Grivot 78730 St Arnoult en Yvelines

REPARÉ
Paul

Samedi 25 février

de 14 à 17 heures

Le principe est simple vous amenez vos objets en panne et un bénévole réparateur cherchera avec vous la ou les raisons de la panne et vous aidera à le réparer.

>> gratuit <<

inscriptions : www.ressourcesetvous.org rubrique Agenda

tennis de table

ST ARNOULT TT 78

9ème TOURNOI DES CRÊPES

OUVERT À TOUS DE 5 À 105 ANS

100% BIO

Samedi 18 FEV 2023
13H30 à 17H00

VEZ VOUS POËLER TOUT UN APRÈS-MIDI
2 € PAR JOUEUR / GYMNASE DE SAINT-ARNOULT

U express, Saint Arnoult Automobiles, Saint Arnoult, CIC, Saint-Arnoult en Yvelines

Renseignements : say78730.tennistable@gmail.com / US Saint-Arnoult 78 Tennis de table

État Civil

Nos nouveau-nés

HANAF Selyan, le 02/12/2022

MAREAU Haélyo, le 02/01/2023

Ils nous ont quittés

LANZA NOVAS Ermitas, le 08/12/2022

HOREL Gisèle, le 28/12/2022

REBOURS Julien, le 01/01/2023

COUTTE Christiane, le 08/01/2023

Musiciens, venez faire la Fête le 21 juin et tentez de gagner un enregistrement en studio !

Le 21 juin c'est l'été, mais surtout la fête de la musique. La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines invite les musiciens et chanteurs à occuper la scène dressée à cette occasion sur la place du champ de foire et renouvelle son partenariat avec le Studio d'enregistrement Astraurel pour offrir au groupe plébiscité par le jury l'enregistrement de deux titres.

Vous souhaitez donner de la voix ou le tempo et remporter l'enregistrement ?

Remplissez et déposez en mairie le coupon de participation ci-dessous, accompagné d'une maquette et/ou une vidéo. Trois groupes seront retenus pour monter sur scène.



Postulez directement depuis votre smartphone.



Nom : Prénom :

Nom de scène : Âge :

Adresse complète :

Mail : Tél. :

Souhaite participer à la fête de la musique 2023 de Saint-Arnoult-en-Yvelines en tant qu'artiste bénévole.

Nombre de musiciens : Instruments :

Chanteur(s) : oui Non Style musical :

Coupon à retourner AVANT LE 15 MARS 2023 au service Animation
Mairie - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Tél. : 01 30 88 28 89 - ac@say78.fr

24^{ème}

depuis 1999

FESTIVAL à toute heure

Pop-Rock-Blues - **Jazz** - Musiques du monde-Chanson française

Vendredi, samedi et dimanche
du 17 mars

au 15 avril 2023

ANA POPOVIC
CHAMPIAN FULTON
MOLLY JOHNSON
NATALIE DESSAY & PIERRE BOUSAGUET
LEMBE LOKK
LAMUZGUEULE
A. CECCARELLI/J.P COMO/W. RICCI
SWING VANDALS
GAËLLE BUSWEL
BROOKLYN FUNK ESSENTIALS
INA FORSMAN
COBI
LANA GRAY



St-Arnoult-en-Y.
Bonnelles/Bullion
Les Molières
Gif-sur-Yvette
Le Mesnil St-Denis
St-Rémy-lès-Ch.
Lévis Saint-Nom
Rocheport-en-Y

infos/billetterie

www.jazzatouteheure.com